

Conditions générales

La gestion des formations est assurée par SYNADIET (N° agrément : 11 75 54557 75).

Documents transmis

Toute inscription devra être effectuée en ligne.

A réception de l'inscription en ligne et du règlement, un programme détaillé, deux exemplaires d'une convention, une fiche « objectifs » et une facture sont envoyés à la personne inscrite.

Cette dernière doit retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé et tamponné de la convention au secrétariat de SYNADIET.

Une attestation de présence est remise à la personne inscrite le jour de la formation.

Conditions d'inscription et d'annulation

SYNADIET se réserve tout droit d'annulation d'une formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie d'un intervenant, etc.). Dans ce cas, SYNADIET remboursera uniquement les frais d'inscription du stagiaire et lui proposera une nouvelle date dans la mesure des possibilités.

Toute annulation devra être mentionnée par écrit au secrétariat de SYNADIET. En cas d'annulation ou de désistement dans les 8 jours qui précèdent la formation, le règlement reste enregistré et ne pourra être restitué.

En revanche, la personne inscrite peut être remplacée par un autre membre de sa société sur demande écrite auprès du secrétariat de SYNADIET.

Toute réservation pour la journée de formation aura automatiquement une facture éditée à régler impérativement au plus tard huit jours avant l'événement.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle des supports de la formation reste à SYNADIET. Pour toute copie ou diffusion, merci de demander un accord écrit de SYNADIET.

Club Foch, 39 avenue Foch - 94300 VINCENNES

Accès : métro Château de Vincennes (ligne 1) ou Vincennes (RER A)

